

Troisième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la sàrl dissoute:
Euro Cellular Sàrl en liquidation, Genève
2.

Décision de dissolution par: Assemblée générale
3.

Date de la décision: 27.02.2008
4.

Echéance de préavis des créances: **12.04.2008**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
M. PierreMathonnet , liquidateur, boulevard de Saint-Geor-
ges 66, 1205 Genève
6.

*Indication: Il est instamment demandé aux créanciers
de la société à responsabilité limitée dissoute d'annoncer
leurs prétentions.*
7.

Remarques: Une répartition des actifs selon la procédure
accélérée de l'article 745 al. 3 CO est prévue.

Etude de Me Laurent Brechbühl, notaire
1208 Genève

(04381966)